

Source : <https://www.sortirdunucleaire.org/Le-chauffage-electrique-un-concept-qui-coute-cher>

Réseau Sortir du nucléaire > Archives > Revue de presse > **Le chauffage électrique, un concept qui coûte cher aux français**

11 septembre 2014

Le chauffage électrique, un concept qui coûte cher aux français

Source : Direct Gestion

https://www.directgestion.com/index.php?option=com_content&view=article&id=18797&Itemid=2

Le chauffage électrique, un concept qui coûte cher aux français

28/11/2012

A la veille de l'ouverture du débat sur l'énergie, l'UFC-Que Choisir rend publique une étude mettant en exergue l'impact économique désastreux du chauffage électrique, qui équipe pas moins de 8,3 millions de ménages, pour l'ensemble des consommateurs. Une alerte de la part de l'association de consommateurs, qui démontre l'urgence d'une véritable transition énergétique.

Le concept de chauffage électrique est une particularité française instaurée à l'occasion du développement du parc nucléaire. Mais lors des hivers rigoureux, il engendre d'importants pics de consommation imposant un surdimensionnement des capacités de production, très onéreux pour les consommateurs français, qu'ils soient chauffés à l'électricité ou pas.

Si les consommateurs qui utilisent le chauffage électrique assumaient seuls les surcoûts qu'il induit, ils paieraient 12 % de plus le kilowattheure que les autres à coût constant et jusqu'à 80% si on intègre les coûts de renouvellement du parc de production. Les tarifs actuels sont pourtant tout autres : les consommateurs de chauffage électrique ont une facture allégée de 8 % par rapport à ce qu'ils devraient réellement payer tandis que les autres ménages sont, eux, surfacturés de 2 %. En gros, les usagers chauffés à l'électricité paient plus de deux fois moins cher leur abonnement d'électricité si on le ramène au mégawattheure consommé alors qu'ils

gènèrent des coûts de réseau presque deux fois supérieurs.

Un constat qui devrait s'alourdir dans les années à venir. En effet, l'UFC-Que Choisir explique que *« ces coûts seront mis en lumière avec les augmentations tarifaires très douloureuses pour les ménages se chauffant à l'électricité consécutives à l'application de la loi Nome qui ajuste les prix aux usages, marqués par une envolée des prix de 50 % d'ici 2020. »*

Dans les conclusions de son enquête, l'association dénonce une *« gabegie économique et environnementale »*, à laquelle il est temps de mettre fin avec une véritable transition énergétique qu'elle baptiserait même *« New Deal énergétique »*.

Non conviée au débat sur l'énergie, l'UFC-Que Choisir, soucieuse d'alléger la facture des consommateurs et de préserver l'environnement, propose dans ses conclusions de *« muscler les politiques incitatives d'efficacité énergétique des logements à travers un Bonus/Malus et un aménagement de la taxe foncière en fonction des travaux effectués ; ainsi qu'un mécanisme d'aide aux propriétaires aux capacités d'investissement limitées grâce à la mise en place d'un tiers investisseur, qui finance les travaux et se rembourse sur les économies réalisées. »*

Source : UFC-Que Choisir